



Le Parlement européen critique le ralentissement du processus de réformes de la Turquie

La Turquie doit relancer ses réformes pour lever les obstacles subsistant sur la route de son adhésion à l'UE. Un rapport d'initiative du Parlement pointe des "manquements persistants" comme la liberté d'expression et de culte, les droits des minorités, les relations avec Chypre et la reconnaissance du génocide arménien. Les députés accueillent toutefois favorablement certaines initiatives récentes du gouvernement turc contre la torture ou la corruption et en faveur du droit des femmes.

Le vote du 27 septembre

Le rapport d'initiative de Camiel EURLINGS (PPE-DE, NL), adopté ce mercredi à une large majorité par 429 voix pour, 71 contre et 125 abstentions, réitère la position du Parlement selon laquelle les négociations avec la Turquie constituent *"un processus à long terme qui est, de par sa nature même, est un processus ouvert et qui ne conduit pas a priori et automatiquement à l'adhésion"*. Les députés rappellent aussi que la capacité d'absorption de la Turquie par l'Union européenne, tout en maintenant le rythme de l'intégration, *"est une considération importante dans l'intérêt général des deux parties"*.

Les députés invitent le gouvernement d'Ankara à reconnaître la République de Chypre, à retirer ses forces de l'île et à lever l'embargo pesant sur les navires et les avions chypriotes. Le rapport rappelle à la Turquie qu'une absence de progrès dans la mise en œuvre du protocole d'Ankara *"aura des implications sérieuses pour le processus de négociation, et pourrait même l'arrêter"*. La Turquie est invitée à s'abstenir *"de toute activité militaire susceptible de créer des tensions"* avec les pays voisins.

De manière significative, le Parlement a rejeté une disposition qui aurait fait de la reconnaissance du génocide arménien une *"condition préalable"* à l'adhésion à l'Union européenne de la Turquie. Le rapport encourage toutefois les gouvernements turc et arménien à poursuivre le processus de réconciliation *"car il est indispensable qu'un pays sur le chemin de l'adhésion aborde et reconnaisse son passé"*.

L'Assemblée plénière, en même temps, demande l'abolition du comité Talaat Pasha *"xénophobe et raciste"*. Les députés invitent les autorités turques *"à honorer leurs engagements concernant la liberté religieuse,"* ayant constaté une *"absence de progrès"* dans ce domaine depuis le dernier rapport du Parlement européen.

Le Parlement se félicite par ailleurs de *"l'ouverture d'une radio en langue kurde"* mais relève néanmoins l'intimidation continue subie par les représentants de la société civile dans le Sud-est du pays. Le rapport *"condamne fortement la résurrection de la violence"*

terroriste du PKK" et "invite cette organisation à *"décréter et à respecter un cessez-le-feu immédiat."* Le rapport plaide également en faveur *"d'une solution démocratique à la question kurde"* après la déclaration encourageante du Premier Ministre Erdogan l'année dernière.

Malgré l'acquiescement récent de l'écrivain Elif Shafak, le Parlement demeure préoccupé par les obstacles persistants à la liberté d'expression en Turquie. Il demande l'abolition ou la modification des dispositions du code pénal qui menacent les normes européennes de la liberté d'expression comme les articles 216, 277, 285, et 301 (ce dernier prévoit une sanction en cas de *"dénigrement de l'identité turque"*). Le Parlement a également exprimé sa *"vive préoccupation"* au sujet du non-respect des droits de la femme et du rôle prépondérant des militaires dans la vie publique turque.

La Commission européenne a annoncé la semaine dernière que la publication de son prochain rapport annuel concernant les progrès de la Turquie vers l'adhésion sera retardée de deux semaines et devrait être disponible le 8 novembre.

Le débat du 26 septembre

Avant d'adopter un rapport d'initiative mercredi, les députés ont procédé à un large échange de vues, soulignant le ralentissement du processus de réformes en Turquie. Pour la plupart des députés, le chemin vers l'adhésion reste encore long.

Rapporteur

Camiel EURLINGS (PPE-DE, NL) a souligné tout d'abord la coopération avec la Commission européenne et l'adoption de son rapport par une large majorité de la commission des Affaires étrangères. Selon lui, *"il s'agit d'un rapport juste mais dur"* qui déplore le ralentissement des réformes commencées en 2004. Il a rappelé que des progrès sont encore attendus en matière de libertés d'expression et de religion. : *"dans ce pays qui veut devenir européen, il doit être aussi facile de construire des églises qu'il est possible de construire des mosquées dans les pays européens"*. Le rapporteur a tenu à préciser qu'il condamnait aussi le PKK et le terrorisme. Au sujet de Chypre, la Turquie doit remplir ses engagements et ratifier ce protocole avant la fin 2006. Concernant le génocide arménien, la position doit être *"forte mais réaliste"*. Le rapporteur a conclu en espérant envoyer *"un signal juste mais dur"* incitant les hommes politiques et le peuple turcs à continuer sur la voie des réformes afin que son prochain rapport *"puisse être plus optimiste qu'aujourd'hui"*.

Conseil

Paula LEHTOMÄKI, Ministre finlandaise des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et du Développement, s'est déclarée en accord avec les préoccupations du Parlement concernant la nécessité d'accélérer le processus de réformes en Turquie : *"Nous attendons des résultats concrets et durables, notamment dans le domaine des droits de l'homme, des libertés d'expression et de culte ainsi que du respect des minorités"*. Elle a évoqué également le respect du protocole d'Ankara qui étend l'union douanière de la Turquie avec l'UE aux dix nouveaux Etats membres. Tout en prenant acte des progrès déjà réalisés, la Ministre a insisté sur le fait que *"l'issue du processus d'adhésion dépendait avant tout de la Turquie elle-même"*.

Commission

Selon Olli REHN, Commissaire à l'élargissement, *"nous avons besoin d'une Turquie stable et prospère et respectueuse de ses engagements"*. Durant ces derniers mois, la Commission européenne, constatant une stagnation de la motivation du gouvernement turc en matière de réformes internes, a pris la décision finale de repousser la publication de son rapport d'évaluation sur la Turquie.

Le Commissaire a insisté sur la situation des droits de l'homme, les menaces pesant constamment sur la liberté d'expression et les procédures judiciaires *"musclées"*. En outre, de nombreux groupes minoritaires, soit 15 à 20 millions de personnes, subissent des discriminations et le droit d'exercer sa religion n'est pas

reconnu. La réconciliation avec l'Arménie est attendue ainsi que des mesures concrètes concernant l'application du protocole d'Ankara.

La Commission européenne espère que la Turquie, après ces recommandations, s'engagera dans une stratégie globale de protection des droits de l'homme, de baisse du chômage, de reconnaissance des droits fondamentaux, de révision de son code pénal et d'ouverture des ports aux bateaux chypriotes. Le succès du processus dépendra du respect des obligations de la part du gouvernement turc. Une intégration qui bénéficierait à l'UE et à la Turquie, *"pont entre la chrétienté et l'Islam"*.

Groupes politiques

Elmar BROK (PPE-DE, DE) a jugé le rapport EURLINGS *"très équilibré"*. Il faut poursuivre les négociations tout en disant clairement que le processus de réforme s'est ralenti, notamment pour les droits de l'homme et des minorités et pour la liberté d'expression. *"Le Parlement européen a clairement énoncé que les questions politiques devraient être résolues au début et non à la fin du processus"*. Un dialogue constructif soucieux des préoccupations des citoyens européens, se doit de dénoncer les faits. *"Seuls ceux qui respectent les critères et les protocoles entreront dans la Communauté européenne"* a insisté le représentant du groupe PPE-DE. *"En outre, la capacité d'absorption de l'UE est décisive et elle n'est pas garantie compte tenu des perspectives financières actuelles"* a-t-il conclu.

Selon Jan Marinus WIERSMA (PSE, NL) *"la Turquie est un partenaire-clé dans une région stratégique"* et il en veut pour preuve la participation de ce pays à l'opération de maintien de la paix des Nations Unies au Liban. *"L'adhésion est le but final des négociations et ne doit être perdue de vue malgré le ralentissement du processus de réformes, même si les négociations risquent de durer longtemps"* a poursuivi le député. Le groupe socialiste souhaite amender le rapport de la commission des Affaires étrangères sur plusieurs points : le cadre institutionnel est insuffisant pour accueillir de nouveaux pays, le génocide arménien doit être reconnu par le gouvernement turc sans que cela constitue une condition préalable - car il ne s'agit pas d'un critère de Copenhague - et le protocole d'Ankara doit être ratifié.

Selon Andrew DUFF (ADLE, UK), le Parlement européen a joué un rôle fondamental pour *"promouvoir la croissance de la démocratie parlementaire en Turquie"*. Il faut encourager la Turquie sur la voie de la modernisation et surtout *"ne pas arrêter le processus mis en route"* mais *"suivre de près les évolutions concernant les réformes"*. Bien que ce rapport mette en évidence les différentes lacunes des réformes, il *"ne doit pas être un frein au processus de discussion mais un encouragement pour la Turquie"*. La candidature de la Turquie est importante pour l'Union européenne en vue de créer un pont entre l'Islam et la chrétienté ainsi que pour la politique commune de sécurité et de défense compte tenu de sa position géostratégique.

Joost LAGENDIJK (NL) pour le groupe des Verts-ALE a souhaité en revenir au rapport initial *qui "était critique mais équitable"*. La reconnaissance du génocide arménien en tant que condition de l'adhésion et aussi le paragraphe qui fait état de la reconnaissance de Chypre une condition.

Selon Vittorio AGNOLETTO (GUE/NGL, IT), la Turquie ne peut utiliser l'argument de la lutte contre le terrorisme pour priver des millions de Kurdes de leurs droits politiques, sociaux et culturels. *"Il faut résoudre ce conflit en priorité et inciter le PKK à accepter un cessez-le-feu car la seule solution possible est politique : un état multiculturel qui respecte le droit de tous ses citoyens"*.

Selon Konrad SZYMAŃSKI (UEN, PL), après plus de 40 ans de discussions entre la Turquie et l'Union Européenne, ce pays *"est encore en conflit avec l'un de ses voisins et avec un certain nombre d'Etats membres"*. Le représentant du groupe UEN a déploré *"le traitement du dossier de la Turquie aux dépens des autres pays candidats"*. Il a évoqué le cas de l'Ukraine, principale victime de la négligence des parlementaires vis-à-vis des ex-pays communistes. *"Ce n'est pas l'Ukraine qui est responsable du génocide arménien, de violation des droits de l'homme, et qui menace de la liberté d'expression"*.

Pour Bastiaan BELDER (IND/DEM, NL), la liberté de religion en Turquie est essentielle et le manque de transparence en la matière n'est pas acceptable. *Il ne faut pas oublier l'assassinat en février du prêtre italien Andrea Santoro et le rejet total de certaines minorités religieuses* ". Il a également déploré l'infiltration diffuse de forces antieuropéennes dans les structures de l'Etat.

Andreas MÖLZER (NI, AT) a dénoncé la lenteur de la progression des réformes en Turquie ainsi que la non reconnaissance persistante de Chypre. Selon lui, *"ce pays n'est pas prêt à rejoindre l'Union européenne"*.

Députés francophones

Jean-Louis BOURLANGES (ADLE, FR), à propos du *"mystère"* du rapport EURLINGS a souligné tout d'abord la constance des observations du Parlement : le non respect des droits de l'homme et de la liberté d'expression ainsi que le fait que les minorités religieuses n'aient pas le droit de publier et d'enseigner. En outre il a rappelé la nécessité de reconnaître le génocide arménien. *"Le mystère du rapport, c'est que nous constatons que pour la première fois nous avons un Etat qui régresse avant l'adhésion et non après et le Parlement, à la différence de la Commission, a décidé de dire la vérité"*. Evoquant Georges Brassens, *"celui qui dit la vérité sera exécuté"*, le député a émis le vœu que ce ne soit pas le cas du rapport EURLINGS qu'il soutiendra *"avec force et vigueur"*.

Hélène FLAUTRE (Verts/ALE, FR) a déploré l'enrôlement récent de centaines de jeunes dans les groupes armés du PKK et le suicide de jeunes filles qui luttent contre le féodalisme familial et l'isolement économique et social. *"Ce n'est pas l'espoir, encore moins l'enthousiasme pour l'avenir que nous avons rencontré"*. Elle a dénoncé la violence quotidienne des forces de sécurité, y compris contre des paysans mais aussi les arrestations extra judiciaires, les actes de torture à l'encontre de jeunes. Outre les faits de *"sale guerre"* (...), la mise en échec de l'indépendance de la justice *"n'est pas admissible"*. Elle a rappelé *"les check points, les chars, les soldats, les attaques armées alors que tout le monde dit qu'il n'y a pas de réponse militaire à la question Kurde"*.

Soutenant le rapport EURLINGS, Jacques TOUBON (PPE-DE, FR), par ailleurs Vice-Président de la délégation parlementaire UE/Turquie, a insisté sur trois aspects déterminants du rapport : la capacité d'intégration comme quatrième critère, la normalisation sans condition des relations avec Chypre et la reconnaissance du génocide arménien comme préalable à l'adhésion. Il a demandé que la Commission européenne, dans son rapport très attendu sur l'état des négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, ne livre pas un *"conte pour enfants"*. En outre il a estimé que les gouvernements de l'UE devraient *"faire preuve de lucidité et de courage"* et décider *"de n'entreprendre aucun nouvel élargissement avant que les mécanismes de décision soient réformés et les ressources budgétaires suffisantes assurées"*. Faut de quoi, a conclu le député, *le fossé se creuserait encore davantage entre citoyens et dirigeants*.

Pour Véronique DE KEYSER (PSE, BE), la position du groupe socialiste a toujours été claire : *"Nous sommes favorables à l'adhésion de la Turquie parce que nous croyons à une Europe pacifique, démocratique, ouverte sur le reste du monde, multiethnique et multiculturelle et non à une Europe de Sarkozy, ni celle d'Angela Merkel et encore moins celle du Pape"*. Cependant, le groupe socialiste a envoyé au gouvernement turc de nombreux avertissements sur l'évolution des réformes dans certains domaines : Chypre, le droit des femmes, les minorités, la liberté d'expression, etc...Le groupe socialiste a reconnu également le génocide arménien, car *"nous avons un devoir de mémoire en Europe et même au-delà de nos frontières"* mais se servir de cet événement dramatique pour contrer l'adhésion de la Turquie au sein de l'UE *"est inacceptable"*. Sans être une condition préalable au processus d'adhésion de la Turquie, la députée a estimé *"que la reconnaissance du génocide comptera énormément dans la balance lors du prochain rapport sur les évaluations de la Turquie"*.

Conseil

Paula LEHTOMÄKI a qualifié le débat d'exhaustif : tous les problèmes ont pu être abordés et en particulier

le rôle stratégique de ce pays mais aussi le fait que les négociations doivent avancer sur la base de l'égalité de traitement entre les candidats et être fondées sur les mérites de chacun. Elle a rappelé la nécessité de respecter les exigences de ratification du protocole d'Ankara et d'ouvrir les ports turcs aux navires chypriotes. Une solution globale devra être trouvée pour Chypre dans le cadre de l'ONU a conclu la ministre.

Commission

Louis MICHEL, au nom du Commissaire Olli REHN, a répondu aux différentes critiques des parlementaires. Il a commencé par préciser que le rapport de la Commission prévu pour le 8 novembre ne *"sera pas un conte pour enfants"*. Il sera objectif et rigoureux et s'appuiera sur les avis des différents partenaires, notamment le Parlement, mais aussi les ONG turques, les centres d'observations et les différents gouvernements. Il a défendu l'idée d'un bilatéralisme équilibré entre l'UE et la Turquie. *"Autant la Turquie a besoin de l'Europe pour se moderniser, se démocratiser, autant l'Europe a besoin de la Turquie, notamment concernant les sujets sensibles tels que la sécurité, la paix et le dialogue entre les civilisations"*. Si le devoir de mémoire concernant le génocide arménien est essentiel, il ne doit pas être une condition préalable à son entrée au sein de l'Union européenne.

Le Commissaire a rappelé en conclusion que la Turquie *"aspire à être dans l'Europe et qu'il faut donc lui donner sa chance mais que le processus de discussion est évolutif et s'étale sur le long terme"*.

Contact :

Lorinc REDEI

E-mail: lredei@europarl.europa.eu

BXL: (32-2) 28 40601

STR: (33-3) 881 73481

Fabienne GUTMANN-VORMUS

E-mail: presse-FR@europarl.europa.eu

BXL: (32-2) 28 40650

STR: (33-3) 881 72649